COLLEGE TERRE SAINTE
2, rue Thérésien Cadet - 97 410 Saint Pierre
Tel : 02.62.96.95.00 - Fax : 02.62.96.95.02

Terre Sainte, le 06 novembre 2020

Le principal

au responsables légaux des élèves de troisième

Chers parents,

Dans le cadre du diplôme national du BREVET, tout candidat en situation de handicap , peut effectuer une demande d'aménagements d'épreuves, en ligne sur le site de l'académie :

onglet « examen et concours » puis « aménagements d'épreuves »-colonne de droite.

Pour pouvoir saisir sa demande , il doit disposer de sa confirmation d'inscription à l'examen et d'une adresse électronique valide jusqu'à la fin des épreuves.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le principal,

par délégation, le principal adjoint
Olivier BERNARD